

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 5 novembre 2018 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Pierre Bossé, maire  
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3  
Nadia Sheink, conseillère # 5  
MM. Michel Dubé, conseiller # 1  
Serge Demers, conseiller # 2  
Luc Sirois, conseiller # 4  
Frédéric Dubé, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

333-18

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink,

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item

35.1 Prix chalet au mois

35.2 Demande du Club de motoneige

35.3 Chalet – re : incendie

Et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2018
4. Comptes
5. Correspondance
6. Présentation d'un organisme
7. État des activités de fonctionnement général et par département
8. Liste des comptes à recevoir
9. Vente pour taxes
10. Avis de motion et présentation du projet de règlement – Budget municipal 2019 et du programme triennal de dépenses en immobilisations
11. Dates pour réunions de travail du budget et adoption du budget 2019
12. Rapport inspecteur – Permis – Année 2018
13. Contrat employé aux travaux d'hiver
14. Candidature poste d'employé aux chemins d'hiver sur appel
15. Projet bandes de patinoire - Adjudication et signature du contrat, dépôt, démolition, demande de déboursés aide,...
16. Loisirs – Candidature
17. PAERRL – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
18. Déneigement des stationnements
19. Trottoirs – Suivi
20. Formulaire de l'usage de l'eau
21. Projet Pêche sur glace – Assurances,...
22. Service incendie – MRC Rimouski-Neigette
23. Service incendie – St-Guy
24. Préposé à l'entretien – 75, Principale
25. Priorités (2) député – Denis Tardif
26. Les Fleurons du Québec – Concours du Jardin dans ma ville
27. Soutien financier en loisir actif
28. Organisme de participation des parents (OPP) – Aide mensuelle
29. Bris de valve – Construction BML
30. Semaine nationale de l'action communautaire autonome
31. Demande commandite – Soirée du Chasseur Édition 2018 le 24 novembre – Chevaliers de Colomb
32. Fabrique – Espace publicitaire, messes, comité de survie
33. Guignolée
34. Médaille du lieutenant – gouverneur
35. Affaires nouvelles  
Période de questions
36. Clôture de la séance

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

334-18 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 OCTOBRE

*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*

*D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2018 tel que présenté étant en tous points jugé conforme.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

335-18 4. COMPTES

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé*

*D'autoriser le paiement des comptes suivants :*

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Salaires du 23 septembre au 20 octobre 2018 **Total** 18 654.20 \$

Chèque # 13214 à # 13272	Chèques de la liste des comptes du 03 octobre 2018	
Chèque # 13273 Maison de la Famille	Réso 325-18 Aide panier de Noël 2018	75.00
Chèque # 13274 Revenu Québec	Taxe sur l'hébergement 07-08-09	217.98
Chèque # 13275 Hydro-Québec	Électricité (voir tableau)	395.40
Chèque # 13276 Shaw Direct	Câble Chalet-octobre	66.67
Chèque # 13277 ADMQ	Réso 279-18 Formation Nadia et Francine contrats Muni.	705.94
Chèque # 13278 SAAQ	Immatriculation Sterling	648.18
Chèque # 13279 Dery Télécom	Téléphone (6)	391.59
Chèque # 13280 Revenu Québec	Remises octobre (eur)	2 069.70
Chèque # 13281 Revenu Canada	Remises octobre (eur)	276.97
Chèque # 13282 Chantal Corbin	Réso 386-17 Conciergerie octobre (73, Principale)	226.65
Chèque # 13283 Micheline Rodrigue	Réso 386-17 Conciergerie octobre (75, Principale)	643.10
Chèque # 13284 Pauline Beaulieu	Réso 88-17 Entretien des chalets octobre	103.03
Chèque # 13285 Hydro-Québec	Électricité (voir tableau)	307.27
Chèque # 13286 Hydro-Québec	Électricité (voir tableau)	1 794.66
Visa	Réso 297-18 Literie chalets	671.82
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 23-09-2018 au 20-10-2018	579.59
	<b>Total</b>	<b><u>9 173.55 \$</u></b>

COMPTES À PAYER

1. Air liquide	Disques, meules...	129.39
2. Beaulieu Berthier	Repas lors de commissions en ville	16.04
3. Breault Jonathan	Réso 210-18, repas (12) et dépl. formation autopompe RDL	290.34
4. Carrefour du Camion	Essui glace	39.18
5. Castonguay Nadia	Déplacement rencontre au MAMOT et repas	75.66
6. Corporation de l'industrie	Frais annuel d'attestation pour chalets	301.06
7. CMP Mayer	Bottes et chaussons de pompier	843.05
8. Demers Serge	Déplacements RDMND	131.58
9. Duchesne Richard	Réso 210-18, déplacement formation autopompe RDL	82.56
10. Électronique Mercier	Paget et services	452.44
11. Entreprises Boucher & Santerre	Bronze, diesel	551.08
12. Excavation Régis Bérubé	Nivelage avec pelle pour abrasif au garage	486.34
13. Excavation Jean-Guy Roy	Gravier concassé, abrasif et transport	10 846.76
14. Fond d'information sur le territoire	Mutations septembre (6) copie acte (1)	28.00
15. Garage Eric Rioux	Bougie, huile	41.34
16. Jacques Thibault	Vérifications camions pompier	718.59
17. Jaguar Média	Abonnement annuel RIMQ	91.98
18. Kopilab	Contrat Toshiba	212.74
19. Laboratoire d'expertises	Réso 237-18 Ch. Chalets - Contrôle & analyse des sols	1 839.60
20. Lavoie Francis	Déplacements pour réunion, pratique, incendie	87.72
21. Lettrage Michel Labonté	Chiffres et réparation affiche caserne	149.12
22. Déménagement et livre tout	Transport	18.50
23. Magasin Coop	Ruban orange	27.45
24. Matériaux du Lac	Apprêt scellant, pelle, piles, nettoyeur...	356.46
25. Mécanique Francis Bouchard	Bouchon huile	17.19
26. Métal A. P.	Équipement neige	142.57
27. Mini Mécanik	Rouleau compacteur	804.83
28. Morin Gabriel	Réso 210-18, déplacement formation autopompe RDL	77.40
29. MR Boucher	Boîtes de service, unions...	103.32
30. MRC Témiscouata	Membres de Tourisme Témiscouata	125.00
31. Municipalité de Biencourt	Intervention feu NDL 23-10-2018	1 009.94

32. Nettoyeur Christine	Service octobre	41.39
33. Nortrax Québec	Filtres à l'huile	422.23
34. Pétroles JMB	Diesel 1285.6 L à 1.1860 (19-10-2018)	1 753.05
35. Pièces d'autos Rimouski	Courroie, communicateur	280.18
36. Postes Canada	5 envois collectifs	167.65
37. Purolator	Messagerie	10.52
38. Réal Huot	Pièces borne fontaine	581.41
39. Réfrigération Air C	Réso 157-18 Achat et installation de 3 unités	15 521.63
40. RIDT	Ordures et recyclages 9/10 et 1 vidange	5 425.30
41. Robitaille équipement	Lame hiver 1 x 6 x 36 et crédit sabot	556.47
42. Rodrigue André Bruno	Réso 210-18, déplacement formation autopompe RDL	84.71
43. Spécialités électriques	Disques, interrupteur, batteries...	941.58
44. Transporteur en vrac de Rimouski	Camionnage - Chemin des chalets	<u>1 897.30</u>
<b>TOTAL COMPTES À PAYER</b>		<b><u>47 780.65 \$</u></b>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## 5. CORRESPONDANCE

1. Les données pour 2019 pour la péréquation qui nous sera accordée est de 172 257 \$ soit 5 499 \$ de plus qu'en 2018.
2. Courriel reçu le 25 octobre d'acceptation de notre demande d'aide financière Volet 1 pour un montant de 4 500 \$ (nous 900 \$ à investir) Programme de sécurité publique – Plan de mesures d'urgence. Montant qui a été déposé le 30 octobre.
3. Lettre du 11 octobre du MAMOT confirmant l'acceptation de notre Programmation révisée TECQ 2014-2018.
4. Muni Express no 20 du 19 octobre 2018 nous informant que les municipalités ont l'obligation d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2019 d'adopter une Politique de prévention du harcèlement psychologique et de traitement des plaintes.
5. Reçu le 19 octobre le Rapport de qualité pour les travaux de Pavage 2018 de Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup inc. Leur conclusion (page 3 de 4), suite à la surveillance effectuée par notre personnel entre les 12 et 19 juin dernier, nous pouvons confirmer que les travaux de pavage réalisés par l'entreprise Construction BML se sont avérés conformes aux exigences du devis sauf pour le garage où nous n'étions pas présents lors des travaux de pavage.
6. Le MAMOT nous soumet des feuillets d'information portant sur les nouvelles modalités entrées en vigueur le 19 octobre en ce qui concerne la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités et des organismes municipaux.
7. Courriel reçu le 25 octobre sur Le Chemin du Québec. 1200 km de randonnée pédestre entre Montréal et Cap Gaspé. Ce chemin passe par chez nous. Ils recherchent des hébergements abordables à 20 \$ la nuit (dortoir, presbytère, salle,...) et nous demande de devenir hôte.
8. Invitation de Microcrédit KRIB à l'occasion de son 15<sup>e</sup> anniversaire à participer à un déjeuner le 14 novembre à l'Hôtel universel de RDL. De 7 h 30 à 9 h 30. Réservation à faire.
9. Communiqué de la MRC de Témiscouata « De belles initiatives en loisir au Témiscouata ». Par exemple, plusieurs camps de jour se sont regroupés à Auclair sur le terrain de Camping pour vivre une journée d'activité, 60 jeunes de Squatec, Lac-des-Aigles, Biencourt, St-Juste-du-Lac et Auclair ont participé à cet événement qui a été une réussite sur toute la ligne.
10. Avantis coopérative, la nouvelle entité issue de la fusion de Groupe Dynaco, les Coop de Rivière-du-Sud, Seigneurie et Unicoop. Dorénavant nos paiements devront se faire à Coop Avantis et posté à Sainte-Marie.
11. Pour Construction BML, Les pavages Laurentiens,.. tous les paiements doivent être faits à Sintra à Lévis.
12. Du 5 au 11 novembre c'est la Semaine québécoise des rencontres interculturelles et nous invite à organiser une activité dans notre région.

## 6. PRÉSENTATION D'UN ORGANISME

Nous avons eu la visite le 2 novembre de M. Simon Carrier, policier à la Sûreté du Québec à Notre-Dame. Il nous a remis un document « Communications parrainage). Une copie est remise à chaque élu. Notre parrain est : M. Alex Bernard 418-899-6757 qui peut répondre à des problématiques urgentes (sécurité routière, règlements municipaux...). M. Carl Pelletier est le Directeur de poste 418-899-6757, il peut répondre aux questionnements sur l'organisation policière (problématique non résolue avec le parrain, gestion, effectifs,..). M. Dominic Thériault, directeur du CSMRC Centre de service 418-862-9192.

7. ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES, GÉNÉRAL, SÉCURITÉ INCENDIE ET PARC NATURELLES

*Au moins 4 semaines avant l'adoption du budget l'état doit être remis aux élus*

*La directrice générale remet à chaque membre du conseil le Rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales et pour chaque département.*

336-18

8. LISTE DES COMPTES À RECEVOIR

*En 2016 : 8 208.66 \$ + 180 \$ mutation + 340.64 \$ intérêts = 8 729.30 \$ (19 fiches).*

*Pour 2017 : 9 894.63 \$ + 46.67 \$ mutation + 638 \$ intérêts = 10 579.30 \$ (17 fiches).*

*Pour 2018 : 6 193.67 \$ + pénalités + intérêts = 6 799.43 \$ (13 fiches)*

*Tel que requis par le code municipal, article 1022, la secrétaire-trésorière doit, en novembre de chaque année, préparer un état mentionnant tous les montants (mutations, taxes municipales,..) restant dus à la municipalité. Chaque élu reçoit une copie de la liste des personnes ayant des dus au 5 novembre 2018.*

#	Matricule	Taxes 2018	Mutation	Pénalité 5 % Max. 20 \$	Intérêts au 05-11-2018	Total
1	1319-07-1647	227.99 \$		11.40 \$	6.90 \$	246.29 \$
2	1415-87-4848	426.62 \$		20.00 \$	43.11 \$	489.73 \$
3	1419-09-0082	603.34 \$		20.00 \$	40.33 \$	663.67 \$
4	1513-67-0118	520.20 \$		20.00 \$	- \$	540.20 \$
5	1614-41-0898	271.18 \$		13.56 \$	43.69 \$	328.43 \$
6	1616-87-2593	1 076.10 \$		20.00 \$	108.73 \$	1 204.83 \$
7	1617-423715	226.61 \$		11.33 \$	3.58 \$	241.52 \$
8	1715-19-9861	236.15 \$		11.81 \$	1.71 \$	249.67 \$
9	1717-00-6104	290.06 \$		14.50 \$	11.83 \$	316.39 \$
10	1717-06-5132	116.01 \$		5.80 \$	4.27 \$	126.08 \$
11	1718-10-6040	1 218.72 \$		20.00 \$	125.71 \$	1 364.43 \$
12	1824-26-4175	731.31 \$		20.00 \$	4.81 \$	756.12 \$
13	2121-60-1366	249.38 \$		12.47 \$	10.22 \$	272.07 \$
		<b>6 193.67 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>200.87 \$</b>	<b>404.89 \$</b>	<b>6 799.43 \$</b>

*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*

*Que le conseil approuve l'état présenté (annexé comme pièce jointe 2018-11-05 Comptes) et qu'un envoi par lettre soit fait à chaque personne apparaissant sur cette liste comme étant endettée envers la municipalité pour toutes taxes municipales, les avisant d'acquitter les montants dus d'ici le 3 décembre 2018. Après ce délai des procédures judiciaires pourront être entreprises par la MRC de Témiscouata ou par notre avocat.*

*Qu'une facture de pénalité d'un montant maximal de 20,00 \$ et minimal de 5 % du compte à recevoir, soit chargée pour chaque propriété (matricule) faisant partie de la liste des comptes à recevoir (supérieure à 20 \$) déposée lors de la réunion du conseil du mois de novembre de chaque année en application du règlement adopté en décembre 2008, lors de l'adoption du budget 2009.*

*Et que la Municipalité de Lac-des-Aigles poste une lettre enregistrée d'avis ultime pour le paiement des comptes en souffrance 2018 à ceux dont les comptes seront encore impayés au 3 décembre 2018 et pour lesquels il n'y a aucune entente acceptée pour le paiement.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

337-18

9. VENTE POUR TAXES

*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le procédurier de vente de propriétés pour non-paiement de l'impôt foncier (taxes,...) tel que suggéré par la MRC de Témiscouata et envoie la liste des propriétés pour vente pour taxes d'ici le 14 décembre 2018 tel que requis à la MRC ou notre avocat.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

338-18 10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT – BUDGET MUNICIPAL 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 157-18 – BUDGET 2019 ET PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Chaque membre du conseil a reçu une copie du projet de règlement #157-18 et des copies sont disponibles pour le public dès le début de la séance.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles prend acte du dépôt du projet de règlement n° 157-18 séance tenante ayant pour objet l'adoption du programme triennal de dépenses en immobilisations (2019 à 2021) ainsi que l'adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019 et déterminer les taux de taxes pour le même exercice financier.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AVIS DE MOTION

« Le conseiller Monsieur Serge Demers, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil il présentera un règlement qui aura pour objet l'adoption du programme triennal de dépenses en immobilisations (2019 à 2021) ainsi que l'adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019 et déterminer les taux de taxes pour le même exercice financier.

339-18 11. DATES POUR RÉUNIONS DE TRAVAIL DU BUDGET ET DE L'ADOPTION DU BUDGET 2019

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe la date des réunions de travail sur le budget 2019 de décembre 2018 et son adoption comme suit :

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
2 décembre	3 Réunion du conseil suivi de Réunion de travail Budget	4	5 Réunion de travail Budget	6	7	8
9	10 MRC- maire	11	12	13 Réunion extra. à 19 h 30 et Adoption Budget à 20 h	14	15
16	17	18 Journal ?	19	20	21	22

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

340-18 12. RAPPORT INSPECTEUR - PERMIS ANNÉE 2018

Une copie est remise aux élus. Tel que requis annuellement, voici le rapport des permis émis dans la municipalité de Lac-des-Aigles. Il y a eu en 2018, 43 permis répartis comme suit :

DESCRIPTION	Nombre en 2017	Nombre en 2018
Nouvelle construction (Garage et maison)	6	7
Transformation - Réparation	17	18
Certificat d'autorisation	0	1
Agrandissement	1	3
Installation septique	0	2
Lotissement	2	1
Puits artésien	0	2
Réparation	0	2
Démolition	4	2
Piscine	0	1
Déplacement	0	0
Addition de bâtiment (Remise, serre..)	0	4
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>43</b>

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt du Rapport des permis émis par l'inspecteur municipal M. Julien Colpron-Tremblay de janvier 2018 à octobre 2018.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

341-18 13. CONTRAT EMPLOYÉ AUX TRAVAUX D'HIVER

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage M. Doris Dubé comme employé aux travaux d'hiver sous la supervision de M. Berthier Beaulieu.*

*Que le maire et le contremaître ainsi que le membre du conseil M. Michel Dubé soient autorisés à signer son contrat.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

342-18 14. CANDIDATURE POSTE EMPLOYÉ AUX CHEMINS D'HIVER SUR APPEL

*ATTENDU QUE la municipalité est allée en appel d'offres pour candidature pour le poste d'employé aux chemins d'hiver sur appel par envoi collectif à toute la population le 4 octobre 2018 ;*

*ATTENDU QUE les intéressés avaient jusqu'au 19 octobre 2018 à 15 h pour soumettre leur candidature ;*

*ATTENDU QUE l'ouverture a eu lieu le 19 octobre à 15 h au 75, rue Principale publiquement en présence du contremaître et de la directrice générale ;*

*ATTENDU QU'à l'expiration de ce délai la municipalité avait reçu une (1) candidature soit celle de M. Daniel Bois ;*

*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la seule candidature reçue soit celle de M. Daniel Bois et lui offre un salaire de 22 \$ / heure pour le poste d'employé aux chemins d'hiver sur appel, sous la supervision de son supérieur M. Berthier Beaulieu.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

15. PROJET BANDES DE PATINOIRE – ADJUDICATION ET SIGNATURE DU CONTRAT, DÉPÔT, DÉMOLITION, DEMANDE DÉBOURSÉ DE L'AIDE, ...

343-18

15.1 ADJUDICATION ET SIGNATURE DU CONTRAT DE FOURNITURE ET INSTALLATION POUR LA PATINOIRE

*ATTENDU QUE la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation le 17 août 2018 auprès de 3 entreprises pour son projet de « Fourniture et installation pour la patinoire » ;*

*ATTENDU QUE les intéressés avaient jusqu'au 5 septembre 2018 à 15 h pour fournir leur soumission ;*

*ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 5 septembre à 15 h au 73, rue Principale (édifice municipal), publiquement en présence du maire, de la directrice générale et de la directrice générale adjointe ;*

*ATTENDU QU'à l'expiration de ce délai la municipalité avait reçu deux (2) soumissions soit une (1) de « Les installations sportives AGORA inc. » au montant total de 60 499,85 \$ (taxes incluses) et une (1) de « Profab 2000 inc. » à 72 960,84 \$ (taxes incluses) ;*

*ATTENDU QU'avant d'octroyer le contrat la municipalité devait attendre de recevoir l'autorisation finale de financement, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour le projet de la patinoire ;*

*ATTENDU QUE la municipalité a reçu l'autorisation finale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour le projet de la patinoire le 4 octobre 2018 ;*

*ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est « Les installations sportives AGORA inc. » au montant de 60 499,85 \$ taxes incluses.*

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la soumission la plus basse conforme présentée par « Les installations sportives AGORA inc. » au montant de 60 499,85 \$ taxes incluses pour son projet « Fourniture et installation pour la patinoire » pour les bandes, les abris et les filets protecteurs à la patinoire du Centre des Loisirs Diane Roy ;*

*Que le maire M. Pierre Bossé et la directrice générale Mme Francine Beaulieu et/ou la directrice générale adjointe Mme Nadia Castonguay soient autorisées à signer ce contrat avec l'entrepreneur et autre document relatif à ce projet « Fourniture et installation pour la patinoire ».*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

344-18

15.2 « FOURNITURE ET INSTALLATION POUR LA PATINOIRE » - DÉPÔT

*ATTENDU QU'É* la municipalité n'ayant reçu l'autorisation finale que le 4 octobre 2018, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour le projet de la patinoire dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV, elle ne pouvait octroyer le contrat ;

*ATTENDU QU'É* « Les installations sportives AGORA inc. » a été rejoint et qu'il leur ait impossible, étant donné d'autres contrats cet automne, de réaliser notre projet « Fourniture et installation pour la patinoire » cette année ;

*ATTENDU QU'É* pour conserver leur prix soumis en septembre 2018, « Les installations sportives AGORA inc. » demande un dépôt afin de faire l'achat des matériaux aux prix de 2018 et ce, avant une augmentation anticipée de l'aluminium tel que confirmé par courriel du 9 octobre de [simon.pelletier@agorasport.com](mailto:simon.pelletier@agorasport.com). « Nous pourrions garder votre prix pour l'an prochain avec un dépôt nous permettant d'acheter la matière première pour l'installation et ainsi éviter les l'augmentations allant de 5-10%. Le montant du dépôt 24 500.00 \$ ;

*ATTENDU QU'*après vérification auprès de notre firme d'avocats, il est possible pour la fournir un dépôt à « Les installations sportives AGORA inc. » pour conserver le prix soumis de 60 449.85 \$ taxes incluses et ne peut par contre accepter une hausse du prix de la soumission ;

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse, après signature du contrat avec « Les installations sportives AGORA inc. » un dépôt de 24 500 \$ pour le projet de « Fourniture et installation pour la patinoire » afin qu'ils puissent garder le prix soumis pour l'an prochain leur permettant ainsi d'acheter la matière première pour l'installation et ainsi éviter les l'augmentations allant de 5-10% ;

Que la commande soit faite immédiatement en 2018 pour une date de réalisation du projet en mai 2019.

Que la directrice générale soit autorisée à émettre le chèque ces jours-ci au nom de « Les installations sportives Agora inc. » et leur demande un reçu officiel.

Que ce paiement soit pris à même les revenus de fonctionnement en attendant la subvention et les autres financements acceptés (caisse, ...)

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

15.3 PATINOIRE – CONTRAT POUR DÉMOLITION BANDES,...

Démolition à faire. Vérifier échéancier de l'entrepreneur.

345-18

15.4 PATINOIRE - DEMANDE DÉBOURSÉS DES AIDES

*ATTENDU QU'É* la municipalité de Lac-des-Aigles ayant reçu l'autorisation finale peut débiter les travaux à la patinoire.

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à la Caisse le déboursé de l'aide de 7 500 \$ acceptée et de 2 000 \$ au CDL pour son projet de réfection de la patinoire.

Et remercie sincèrement tous ses généraux donateurs.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

346-18

16. LOISIRS – CANDIDATURE

*ATTENDU QU'É* la municipalité est allée en appel de candidature par envoi collectif à toute la population le 13 septembre 2018 pour trouver un employé temporaire pour l'animation des loisirs et entretien de la patinoire ;

*ATTENDU QU'É* les intéressés avaient jusqu'au 17 octobre 2018 à 15 h 15 pour fournir leur candidature ;

*ATTENDU QU'*à l'expiration de ce délai la municipalité avait reçu une (1) candidature soit celle de M. Marco Beaulieu et que l'ouverture des offres a eu lieu le 17 octobre à 15 h 15 au 73, rue Principale, publiquement en présence du maire et de la directrice générale adjointe ;

*Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage à contrat à forfait M. Marco Beaulieu à 880 \$ / semaine correspondant à 55 h x 16 \$/h. Selon l'horaire d'ouverture prévu à l'appel d'offres. Pour 35 heures intérieur et 20 heures extérieur payable à la fin de chaque mois et ce pour 10 à 12 semaines.*

*Que le maire et la directrice générale soient mandatés à signer le contrat au nom de la municipalité.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

347-18

17. PAERRL – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

*ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 112 234 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018 ;*

*ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.*

*Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

348-18

18. DÉNEIGEMENTS DES STATIONNEMENTS

*ATTENDU QUE la municipalité est allée sur invitation pour des soumissions pour le déneigement des stationnements, ... auprès de 3 entrepreneurs de la municipalité le 24 septembre 2018;*

*ATTENDU QUE les intéressés avaient jusqu'au 15 octobre 2018 à 15 h pour fournir leur soumission ;*

*ATTENDU QU'à l'expiration de ce délai la municipalité avait reçu deux (2) soumissions soit une (1) de Excavation Régis Bérubé inc. au montant de 2 068.77 \$ (taxes incluses) et une (1) d'Excavation Jean-Guy Roy inc. au montant de 1 931.58 \$ (taxes incluses) et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 15 octobre à 15 h au 73, rue Principale, publiquement en présence du contremaître et de la directrice générale.*

*Il est proposé par le conseiller Monsieur*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre du plus bas soumissionnaire soit Excavation Jean-Guy Roy inc. 1 680 \$ + taxes = 1 931.58 \$ pour le déneigement des stationnements des édifices situés au 73 et au 75, rue Principale et de l'entrée du côté est de la salle pour l'hiver 2018-2019 selon l'invitation faite soit du début du mois de novembre jusqu'à la fin du mois d'avril, payable en un seul versement à la fin de la saison.*

*Que le maire et le contremaître soient mandatés pour rencontrer M. Ghislain Roy (balises, ...)*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

349-18

19. TROTTOIRS – SUIVI (PROJET TECQ # 2)

**Expéditeur:** Soumission - Aménagement Benoit Leblond <[soumission@amenagementbl.ca](mailto:soumission@amenagementbl.ca)>

**Date:** 24 octobre 2018 à 10:51:26 UTC-4, **Destinataire:** 'Pierre Bossé'

<[pierrebosseLDA@hotmail.com](mailto:pierrebosseLDA@hotmail.com)>

**Objet:** Rép : □ Trottoir Lac-des-Aigles

Bonjour, J'ai parlé avec mon patron Benoit Leblond,

Il m'a dit qu'il serait d'accord pour qu'on fait les travaux au printemps prochain pour le même coût. Cordialement,

Maxime Breault-Durocher, Estimateur/ Chargé de Projet

Aménagement Benoit Leblond, 464, rue Bélanger, Trois-Pistoles Qc GoL 4K0

Téléphone : 418 851-1653, Cellulaire : 418-894-5468, Courriel : [soumission@amenagementbl.ca](mailto:soumission@amenagementbl.ca)

**De :** Pierre Bossé [<mailto:pierrebosseLDA@hotmail.com>] **Envoyé :** 24 octobre 2018 10:26

**À :** [soumission@amenagementbl.ca](mailto:soumission@amenagementbl.ca); Francine Beaulieu, **Objet :** Trottoir Lac-des-Aigles

Bonjour,

Pour notre projet de trottoir au Lac-des-Aigles le temps avance rapidement vers des températures difficiles pour ces travaux. Comme vous semblez très occupé présentement nous vous proposons de reporter les travaux au printemps 2019 si les coûts du projet restent les mêmes. (Déjà discuté avec Maxime). Merci. Pierre Bossé, Maire Lac-des-Aigles, 418 318 7980

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles repousse en 2019 la réalisation des trottoirs avec Aménagement Benoît Leblond au même tarif tel qu'entendu dans le courriel reçu le 24 octobre. Tarif tel que résolu en juillet 2018 Résolution 231-28 : « Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la soumission la plus basse et conforme reçue de Aménagement Benoit Leblond pour la construction de trottoirs et pour les travaux devant le 84, rue Principale avec les Plans du projet I17-180 (Feuillets 01 à 011 et NG-01). Pour le montant de 67 312 \$ + (TPS) 3 365.60 \$ + (TVQ) 6 714.37 \$ pour un total de 77 391.97\$ ».

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

350-18 20. FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU

Courriel reçu le 9 octobre 2018 suite à l'envoi de notre formulaire de l'usage de l'eau. J'ai le plaisir de vous informer qu'après l'analyse du Formulaire, ce dernier a été approuvé. Vous trouverez, ci-joint, la version finale du Formulaire de l'usage de l'eau potable. De plus, voici le récapitulatif des points importants du Formulaire de l'usage de l'eau potable 2017:

- Concernant la vérification annuelle de votre débitmètre :  
La précision de votre débitmètre est acceptable. Cependant, veuillez noter que votre débitmètre nécessaire au calcul de la quantité d'eau distribuée annuelle et nocturne doit être vérifié annuellement et que la précision de celui-ci devra rester acceptable (écart d'au plus 5% avec la méthode de vérification sur site) pour les 3 gammes de débit (faible, moyen et fort) au 1<sup>er</sup> septembre 2019, date limite pour nous transmettre le Formulaire 2018.

Guillaume Dabate, Analyste, Stratégie québécoise d'économie d'eau potable  
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire  
Direction des infrastructures – Montréal 514 873-3335, poste 6309 [eautrement@mamot.gouv.qc.ca](mailto:eautrement@mamot.gouv.qc.ca)

RÉSEAU

LAC-DES-  
AIGLES

4.1 PERTES D'EAU DANS CE RÉSEAU DE DISTRIBUTION :

**Félicitations pour votre saine gestion de ce réseau!**

Nous vous invitons à suivre de près les fluctuations décelées par l'enregistrement des données en continu des débitmètres installés sur le réseau de distribution.

*Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt du formulaire de l'usage de l'eau 2017 approuvé par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire après leur analyse.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

351-18 21. PROJET PÊCHE SUR GLACE – ASSURANCES,...

Courriel de l'Association de l'ensemencement concernant la Pêche sur la glace : Samedi, le 12 janvier 2019 pour la couverture d'assurance exigé par Pêche en herbe. Comme la Résolution # 380-17.

*Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu, contremaître comme responsable de l'aménagement du champ de glace et le forme sur les pratiques sécuritaires sur les champs de glace et mandate aussi le conseiller M. Frédéric Dubé, comme représentant municipal pour l'organisation par des bénévoles d'une journée de pêche sur glace en janvier en respect de toutes les consignes de nos assurances (périmètre, prise de mesures de l'épaisseur de la glace, tenue d'un registre, ...). Soit le 12 janvier 2019.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

352-18 22. SÉCURITÉ INCENDIE – MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

Suite à un appel conférence du 26 octobre 2018 entre le préfet, M. Francis St-Pierre, le directeur du service incendie M. Yan Landry, de la MRC Rimouski-Neigette, le maire de LDA M. Pierre Bossé et la Directrice générale Mme Francine Beaulieu concernant notre offre pour le service incendie sous forme de quote-part de 8 395 \$/année étant donné que ce n'est pas de l'entraide pour desservir Esprit-Saint et Trinité-des-Monts car ils ne possèdent aucun pompier ni d'infrastructures. Plus les sorties.

Le 31 octobre 2<sup>e</sup> appel conférence avec le maire, le préfet et le directeur ont fait une offre verbale que l'on vient de recevoir par écrit.

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'entente offerte de la MRC Rimouski-Neigette de principe de 5 000 \$/année et que dans l'entente soit ajoutée distance limite s'arrête juste après la municipalité de la Trinité-des-Monts et augmentation annuelle au coût de la vie et que le montant forfaitaire soit négociable en octobre de chaque année.

*M. Michel Dubé, conseiller est contre cette résolution car pas équitable par rapport à St-Guy (habitant).*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à la majorité des conseillers.*

23. SÉCURITÉ INCENDIE – ST-GUY

Notre lettre d'avril 2018 concernant l'entente pour le service incendie à St-Guy spécifiait une réponse attendue de leur part avant novembre pour que l'entente échue soit renouvelée. Depuis aucune nouvelle.

*Les membres du conseil de St-Guy doivent traiter de ce sujet à leur réunion de novembre soit ce soir.*

*Sujet à traiter ultérieurement.*

24. PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN – 75, PRINCIPALE

353-18

24.1 PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN – 75, PRINCIPALE - DÉMISSION

Pour raisons de santé Mme Micheline Rodrigue a donné sa démission au maire lundi, le 22 octobre.

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie Mme Micheline Rodrigue pour son excellent travail pendant ses années au service de la municipalité (soit depuis 2012) 6 ans comme concierge à contrat.

*Qu'un cadeau (plante ou fleur) lui soit donné avec une carte de remerciement.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

354-18

24.2 PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN – 75, PRINCIPALE - CANDIDATURE

Suite à la démission de Mme Micheline Rodrigue, lundi, le 22 octobre, Mme Chantal Corbin a été approchée pour combler le poste de préposé à l'entretien à contrat pour le 75, rue Principale et a accepté. Elle a débuté vendredi, le 26 octobre.

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage à contrat d'ici la fin de l'année 2018 Mme Chantal Corbin pour l'entretien à l'édifice municipal, ... 600 \$/mois pour finir 2018 et 55 \$ /décès.

*Que les 6 jours du mois de novembre lui soient payés au prorata du mois 116.10 \$.*

*Contrat à signer en 2019 avec ajustement.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

  
Maire

  
DG

355-18 25. PRIORITÉS (2) DÉPUTÉ – DENIS TARDIF

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers*

*Que la municipalité de Lac-des-Aigles propose deux projets d'ici deux semaines si aucun conseiller ne propose autre chose.*

- 1. Support au projet de RPA avec services présenté par les Habitations économiques.*
- 2. Support au groupe Lebel pour tous projet de revitalisation de ses installations au Lac-des-Aigles.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

356-18 26. LES FLEURONS DU QUÉBEC – CONCOURS DU JARDIN DANS MA VILLE

*Le 15 novembre prochain aura lieu le dévoilement des gagnants du concours « Du jardin dans ma ville » lors de la 13<sup>e</sup> édition « Dévoilement » Conférences dans la journée, Cocktail et soirée gala par les Fleurons du Québec à Drummondville.*

*Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte d'inscrire le maire M. Pierre Bossé à cette journée et soirée de GALA ou sera dévoilé les gagnants du concours Du jardin dans ma ville au coût de 160 \$ + taxes = 183.96 \$.*

*Et lui rembourse ses frais de déplacement.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

357-18 27. SOUTIEN FINANCIER EN LOISIR ACTIF

*L'URLS offre un soutien financier en loisir actif 2018-2019 – Volet Plaisir d'hiver. Pour projets pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ (50 % subventionné par l'URLS).*

*Projet pensé pour achat de tubes de neige pour un total de 700 \$ soit 350 \$ pour la municipalité.*

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles soumette le projet de tubes de neige pour un soutien financier en loisir actif 2018-2019 – Volet Plaisir d'hiver à l'URLS au montant total de 700 \$ et accepte de débours sa part de 350 \$ (50%).*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

358-18 28. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) – AIDE MENSUELLE

*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide à l'Organisme de participation des parents de 100 \$ / mois à compter du mois de novembre 2018. Soit 200 \$ en tout en 2018 et pour 2019 total de 1 000 \$ par chèque.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

359-18 29. BRIS DE VALVE – CONSTRUCTION BML

*Courriel reçu de [matthieu.hamel@sintra.ca](mailto:matthieu.hamel@sintra.ca) concernant notre lettre pour le bris de valve cet été. Entente que chaque partie assumait sa part,...*

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles annule la résolution # 311-18.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

360-18 30. SEMAINE NATIONALE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

*La Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent (TROC) nous demande de souligner la contribution des organismes communautaires. Entre autres, Cuisines collectives, l'Association Entre-amis, l'Autre-toit du KRIB,...*

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles souligne la Semaine nationale de l'action communautaire autonome et reconnaisse l'importance du travail des 4000 organismes du Québec et l'engagement des 60 000 travailleuses et travailleurs ainsi que des 425 000 bénévoles pour leur contribution fondamentale au progrès social et au mieux-être de la population québécoise. Partenaires et alliés de longue date des municipalités, ces organismes travaillent avec les différents acteurs locaux pour trouver des solutions adaptées à la réalité du milieu et des communautés. Ayant contribué depuis plus de 50 ans à la construction de protections sociales au Québec, ces organismes sont un modèle exemplaire de participation citoyenne et sont devenus incontournables dans les décisions que nous avons à prendre collectivement.

Que la municipalité de Lac-des-Aigles reconnaisse spécialement le travail acharné des organismes qui œuvrent avec conviction et dévouement dans la municipalité de Lac-des-Aigles et qui aident nos concitoyens et nos concitoyennes à améliorer leurs conditions de vie.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

31. DEMANDE DE COMMANDITE – SOIRÉE DU CHASSEUR ÉDITION 2018 – CHEVALIERS DE COLOMB

Samedi, le 24 novembre Soirée du chasseur organisée par les Chevaliers de Colomb 7833. Demande de don.

Demande non retenu.

32. FABRIQUE – ESPACE PUBLICITAIRE, MESSSES, COMITÉ DE SURVIE,...

361-18

32.1 FABRIQUE – ESPACE PUBLICITAIRE

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son espace publicitaire dans le Feuillet paroissial pour annoncer le Parc Natur'Ailes et accepte de défrayer le coût de 100 \$.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

362-18

32.2 FABRIQUE – COMITÉ DE SURVIE

Extrait du PV de la Fabrique : MM. Jean-Guy Beaulieu et Normand Beaulieu sont autorisés à représenter la Fabrique dans le nouveau comité de survie.

2 élus doivent être mandatés pour siéger sur ce comité de survie.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate les membres du conseil suivants : Vicky Ouellet et Pierre Bossé pour siéger sur le comité de survie de l'Église.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

363-18

33. GUIGNOLÉE

Mme Véronique Bouchard, présidente du Club Optimiste est présente.

En 2018 les bénévoles de la Guignolée passeront de porte en porte samedi le 1<sup>er</sup> décembre.

Demande de Jocelyne du Club Optimiste, demandant la salle du conseil pour samedi, le 1<sup>er</sup> décembre à compter de 9 h pour la Collecte des denrées pour les paniers de Noël par les Optimistes.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter la salle du conseil samedi, le 1<sup>er</sup> décembre pour la Guignolée organisée par les Optimistes, la salle propre au début, propre à la fin.

La municipalité accepte de défrayer le coût de l'envoi collectif, (Verso du Bingo le Banquier du 30 novembre)

Et remercie les Optimistes pour le don du sapin de Noël ainsi que pour le don des deux haut-parleurs extérieurs qui étaient au clocher de l'église.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

364-18 34. MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Le 25 octobre par courriel de M. André Couture du Cabinet du Lieutenant-gouverneur du Québec une lettre adressée au maire « Dans le cadre de son Programme des distinctions honorifiques, l'honorable J. Michel Doyon souhaite décerner la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés à des personnes de votre régions ». . . . . Et nous demande de leur soumettre des candidatures afin de reconnaître l'engagement et le rayonnement positif de nos aînés auprès de leurs pairs ou de leur communauté.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles soumette une candidature pour la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés dans le cadre du programme des distinctions honorifiques.

Et que Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe soit la personne mandatée par la municipalité pour proposer la candidature.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

35. AFFAIRES NOUVELLES

35.1 PRIX CHALET AU MOIS

Ce sujet sera discuté avec la gestionnaire du Parc natur'Ailes et sera traité ultérieurement.

365-18 35.2 DEMANDE DU CLUB DE MOTONEIGE (PÉPINE)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte que la rétrocaveuse municipale aide à la l'installation de deux barrières pour le sentier de motoneige. Le conducteur sera M. Doris Dubé en bénévolat. Cela tel que demandé par le Club des quatre sentiers.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

35.3 CHALET – RE : INCENDIE

M. Dany Sirois est présent à la réunion et demande pour pouvoir habiter un chalet environ 4 mois, le temps de se relocaliser suite à l'incendie de sa demeure le 23 octobre dernier. Et ce que la municipalité lui chargera.

Il doit communiquer avec ses assurances et revenir auprès du maire pour discuter d'un prix raisonnable pour les deux parties.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

Aucune question.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 344-18, 346-18, 348-18, 355-18, 356-18, 257-18 et 360-18.



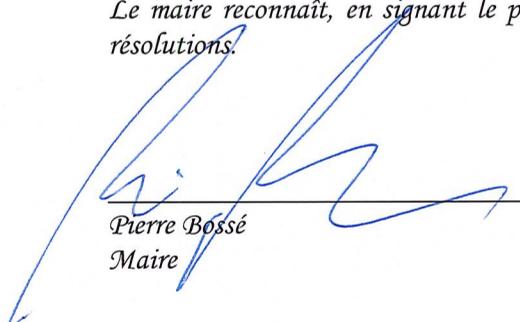
Francine Beaulieu  
Directrice générale

366-18 36. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

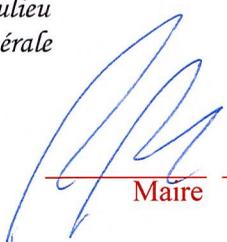
Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé  
Maire



Francine Beaulieu  
Directrice générale



Maire



DG